

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (DAO) N° DNCMP/...67.../T/2018  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU  
POTABLE NYAMUTETEMA-MUMBIZI-GIHAMAGARA, PAR REFOULEMENT AFIN  
D'ALIMENTER LE CENTRE DE GIHAMAGARA ET SES ENVIRONS EN EAU  
POTABLE.**

**Date de Publication : .....23/4...../2018**

**Date d'ouverture des offres : .....14/5..... /2018**

**1. Objet**

La Commune ITABA vous invite, par le présent Appel d'Offres, à présenter vos offres sous pli fermé, pour l'exécution des travaux de :

- Canalisation et pose des conduites pour deux réseaux d'adduction, d'une conduite de refoulement ;
- Construction d'un réservoir de 150 m<sup>3</sup> en moellons ;
- Construction d'une station de pompage ;
- Construction d'une bache d'aspiration de 50 m<sup>3</sup> en béton armé;
- Fourniture & installation des groupes motopompes+accessoires ;
- Fourniture du matériel hydraulique (tuyaux+accessoires) ;
- Tirage d'une ligne électrique MT/BT de 30 KV pour alimenter la station de pompage ;

**dans le cadre de l'Alimentation en Eau Potable du centre Gihamagara et ses environs en Commune ITABA à GITEGA.**

**Présentation générale du système**

Le centre Gihamagara sera alimenté en eau potable par le système de pompage à partir d'une bache d'aspiration qui sera construite avec une station de pompage. La bache d'aspiration sera alimentée par deux adductions en eau potable des sources de Nyamutetema et de Mumbizi. L'eau sera refoulée vers le réservoir de 150 m<sup>3</sup> en moellons qui sera construite au Centre d'Enseignement des Métiers de KIDONZI à une distance de 1900 m de la bache d'aspiration.

L'exécution des travaux de canalisation & pose des conduites et de tirage de la ligne électrique MT/BT de 10 KV qui sont prévus dans le cadre de ce Marché sont constituées **de deux (2) lots**.

### **3. Consistance des travaux**

#### **Lot 1 :**

- Production d'un profil de tous les ouvrages à présenter au maître d'ouvrage en vue de faire des vérifications du profil en place et d'opérer des corrections potentielles ;
- Terrassement en tranchée pour la pose des conduites d'adduction sur une longueur d'environ 2000m;
- Terrassement en tranchée pour la pose d'une conduite de refoulement sur le linéaire d'environ 1900 m;
- La fourniture et la pose des conduites (PVC) et équipements hydrauliques;
- Travaux de Génie Civil (construction des chambres diverses): chambres de départ, chambres collectrices et de vannes ainsi que des ouvrages divers);
- Travaux de construction d'un réservoir de 150m<sup>3</sup> en moellons;
- Connexion du réseau nouvellement construit avec la bache d'aspiration, le réservoir en moellons et la mise en service du réseau ainsi que l'élaboration du plan de récolement à présenter avant la réception provisoire.

Le détail de fourniture et travaux sont à consulter dans le bordereau des prix et des quantités.

#### **Lot 2 :**

- Le tirage d'une ligne électrique MT/BT de 30KV pour alimenter la station de pompage qui sera construite.

Le détail des travaux sont à consulter dans le bordereau des prix et des quantités.

### **4. Financement du Marché**

Le marché est financé à 100% par le budget de l'Etat exercice 2018.

### **5. Spécification du marché**

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
2. Les travaux prévus dans le cadre de ce Marché sont constitués de deux (2) lots.
3. L'ensemble des fournitures et travaux de construction sont à achever dans un délai maximum de six (06) mois calendriers.

## 6. Conditions de participation

La participation au Marché est ouverte à toute personne physique ou morale justifiant des conditions techniques, juridiques avec des capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché, au sens des articles 151 et 161 de la loi portant Code des Marchés Publics du Burundi. N'est pas admis à concourir au présent appel d'offres des soumissionnaires frappés d'inéligibilité au sens de l'article 161 de la loi précitée.

## 7. Garantie de soumission

La garantie de soumission exigée est de Huit Millions de Francs Burundais (8.000.000 FBU) pour le Lot N°1 et de Deux Millions de Francs Burundais (2.000.000 FBU) pour le Lot N° 2. Ces garanties sont à constituer suivant le modèle en annexe n° 3. **Les chèques certifiés ou les chèques de banque ne sont pas acceptables.**

L'absence ou la non-conformité de la présente garantie entraîne le rejet de l'offre à la séance de l'ouverture des offres.

## 8. Délai d'exécution

Le délai des prestations précitées pour l'ensemble du marché est fixé à six mois (06) calendriers au maximum. Ce délai commence à courir à partir du paiement de l'avance de démarrage si elle est demandée, au cas contraire, ce délai est calculé à partir de la date de réception de l'ordre de service.

## 9. Lieu d'exécution

Les travaux seront exécutés sur les Collines GIHAMAGARA et KIBOGOYE en commune ITABA à GITEGA.

## 10. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 15h30', heures locales, à l'adresse ci-après :

**Au Bureau de la Commune ITABA à GITEGA**

**Tél. 79 877 772/68 100 698 ou 79 866 561/69 160 664**

Il pourra être obtenu sur présentation :

- d'un bordereau de versement de cent mille Francs Burundais (100.000 FBU) non remboursables à verser, **la moitié (50 000 FBU)** sur le compte N° 17 ouvert à la Coopec ITBA au nom de la Commune Itaba,
- et l'autre **moitié (50 000 FBU)** sur le compte N° 1101/001.04 au nom de l'OBR, ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI.

## 11. Dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous plis-fermés et rédigées en langue française devront parvenir au Bureau de la Commune Itaba au plus tard le 14/05/2018 à 10 h.

N°DNCMP/...../T/2018». A n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture du...../...../2018 à 10h 30' minutes. L'ouverture aura lieu le 14/5/2018 à 10h 30' dans la salle des réunions du Guichet Foncier de la Commune Itaba. Conformément à l'article 22, alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par la commune au près de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres .Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à la commune. Il ne signe pas sur le procès verbal d'ouverture des offres.

**NB : L'offre doit être paginée, paraphée et doit comporter une table de matières.**

## **12. Délai d'engagement (Validité des offres)**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres.

## **13. Renseignement**

Toute demande de renseignement doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard vingt et un (21) jours avant l'ouverture des offres. L'Acheteur répondra aussi par écrit à tous les soumissionnaires sans toutefois mentionner le demandeur avec accusé de réception contresignée.

## **14. Réunion d'information et/ou visite du site**

Une visite guidée du site aura lieu en date du 21/5/2018. Le lieu et l'heure de rencontre est au Bureau de la Commune Itaba à 9h30'.

Fait à ITABA, le 19/4/2018

**L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE ITABA**

**NSHIMIRUMUREMYI Adolphe**

